

TROUBLES PSYCHIATRIQUES ET MILIEU DE TRAVAIL



2 jours

2020

13.14 mai



Médecins

Infirmiers



909 € HT – Repas inclus

DPC action soumise à validation

Référence : 12CCEP001

Prérequis

Exercer en service de santé au travail.

Objectifs

- Identifier les pathologies psychiatriques des salariés ainsi que les traitements et l'évolution des pathologies.
- Développer une écoute et des réponses proactives lors du suivi individuel de l'état de santé.
- Appréhender les éléments nécessaires au maintien en emploi.

Programme

- Un modèle pour comprendre la vie psychique.
- Sémiologie des troubles psychiques « fréquents ».
 - Les troubles anxieux (troubles obsessionnels compulsifs, troubles d'anxiété généralisée, attaque de panique...).
 - Insomnies.
 - Dépression et troubles bipolaires.
 - Dépendance aux toxiques et à l'alcool.
 - Troubles d'expression somatique d'origine mentale.
- Troubles psychiques « plus rares ».
 - Schizophrénies.
 - L'urgence en psychiatrie, l'hospitalisation sous contrainte.
 - Le risque suicidaire (évaluation et prévention).
- Actualités sur les modalités thérapeutiques.
- Conseiller le travailleur en souffrance psychologique dans un but de maintien en emploi.

Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques illustrés de cas cliniques.
- Support vidéo.
- Études des questions apportées par les stagiaires.
- Alternance de pédagogie affirmative et interrogative.
- Utilisation des tests de concordance de script.

DÉROULEMENT

- 9h00-12h30/13h30-17h00
- Supports de cours inclus.
- Évaluation globale de la formation.
- Évaluation des acquis de la formation : autoévaluations, quiz ou analyses de cas.
- Remise d'une attestation de fin de stage.



Organisme de formation
certifié ISO 9001:2015,
ODPC, datadocké